
Nombre de membres en exercice : 10	Séance du 10 mai 2023 L'an deux mille vingt-trois et le dix mai l'assemblée régulièrement convoquée le 10 mai 2023, s'est réunie sous la présidence de Guy CROZET
Présents : 9	Sont présents : Guy CROZET, Michel CHABRE, Monique RIBES, Michel GROSBELLET, Xavier COHAS, Emmanuel PHILIPPON, Jacqueline GUILLOT, Chantal RODAMEL, Xavier DEJOB
Votants : 9	Représentés : Excuses : Pascale MEILLAND Absents : Secrétaire de séance : Chantal RODAMEL

14_01MAI_2023

Objet : Subventions aux associations

Monsieur le Maire donne la parole à Madame RIBES, adjointe, pour exposer le travail de la commission sur l'attribution des subventions aux associations afin de leur aider à supporter les charges de fonctionnement et contribuer à améliorer leurs animations.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer pour 2023, sur la base du mode de fonctionnement approuvé en 2020 pour la durée du mandat, les montants suivants :

SPA : 121.80 €

FNACA : 350 €

ACCA : 700€ (dont 350€ pour régularisation année 2022)

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE : 350.00€

PAUSE NATURE : 150€

COMITE DES FETES (si le feu d'artifice a lieu) : 1600.00€

Pompiers St Just en Chevalet : 100 €

Pompiers St Martin la Sauveté : 100 €

Pompiers Crémeaux : 100 €

MARPA St Romain d'Urfé : 100 €

EPHAD Serge BAYLE Puy de Dôme : 50 €

EPHAD St Germain Laval (Activ age) : 100 €

EPHAD St Just en Chevalet (Les Sourires d'Urfé) : 200 €

Restos du cœur : 300 €

Relais transport : 100 €

Comité d'entraide du Roannais : 90€

Cyclos de St Just en Chevalet : 120 €

VTT Bois noirs via la CCPU : 150 €

Basket Club de Noirétable : 80€

Judo Club de St Germain Laval : 80€

Club de l'Amitié des Bords de l'Aix : 120€

Ecole St Joseph (APEL) : 200 €

Sou des Ecoles RPI Allieux-Cezay-St Martin la Sauveté : 80€

Mathis pour la Vie : 150 €

Musicadanse : 200 €

Marpa St Romain d'Urfé (subvention exceptionnelle) : 200 €

ADMR : 300€ (si achat du véhicule réfrigéré est exécuté)

Le Président de séance	Le Secrétaire de Séance

15_02_MAI_2023

Objet : Remboursement des frais kilométriques de Mme DEJOB Marie-Pierre

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité pour les bénévoles de la Bibliothèque Municipale de se rendre occasionnellement à la médiathèque départementale de Neulise pour procéder aux choix de nouveaux ouvrages.

Mme DEJOB Marie Pierre a accepté de s'y rendre au printemps 2023

Monsieur le Maire propose que cette personne, bénévole au service de la commune soit indemnisée pour ses frais de transport.

Monsieur le Maire propose que l'on rembourse les frais kilométriques sur la base de l'arrêté préfectoral du **14 mars 2022** : soit 0.32cts d'€ le km pour un véhicule de 5 cv et moins sur présentation de sa carte grise et d'un état détaillé des kms parcourus :

* Mme DEJOB Marie Pierre a parcouru 68 kms. Donc, il propose un dédommagement de $68 \times 0.32 = 21.76\text{€}$

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'indemniser :

- Mme DEJOB Marie Pierre à hauteur de **21.76 €**

Le Président de séance	Le Secrétaire de Séance

16_03MAI_2023

Objet : Parc des Sports : Demande subvention à la Région sur l'enveloppe 5000 terrains de sport JO 2024

Délibération reportée

17_04MAI_2023

Objet : USU : conventionnement pour utilisation du Parc des Sports

Délibération reportée

18_05MAI_2023

Objet : Groupama : Remboursement de sinistre suite à la dégradation par des voleurs du Local Technique le 14 janvier 2023

Monsieur le Maire explique au conseil que suite au cambriolage dans le local technique et aux dégâts occasionnés : dégradation d'une porte, du grillage, vol de plusieurs matériels, notre assureur Groupama propose un remboursement de 3672.38 €. Il convient d'encaisser ce chèque au compte 775.

Où cet exposé et après en avoir délibéré le conseil accepte cette somme et autorise M. le Maire à encaisser ce chèque

Le Président de séance	Le Secrétaire de Séance

Ainsi fait et délibéré le mois jour et an que dessus

DATE	NUMERO	OBJET	
10/05/2023	14_01MAI_2023	Subventions aux associations	
10/05/2023	15_02_MAI_2023	Remboursement des frais kilométriques de Mme DEJOB Marie-Pierre	
10/05/2023	16_03MAI_2023	Parc des Sports : Demande subvention à la Région sur l'enveloppe 5000 terrains de sport JO 2024	Reportée
10/05/2023	17_04MAI_2023	USU : conventionnement pour utilisation du Parc des Sports	Reportée
10/05/2023	18_05MAI_2023	Groupama : Remboursement de sinistre suite à la dégradation par des voleurs du Local Technique le 14 janvier 2023	

Le Président de séance	Le Secrétaire de Séance

